

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE FRANCHE-COMTÉ		
AVIS N°2014-6		
Date validation officielle : 21/03/2014	Objet : Liste rouge des espèces de Trachéophytes de Franche-Comté	Vote : Avis favorable

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Lors de la séance plénière du 21 mars 2014, les membres du CSRPN ont entendu l'exposé et les propositions de M. Yorick FERREZ, animateur du groupe de travail et directeur scientifique du Conservatoire Botanique National de Franche-Comté-Observatoire des Invertébrés (CBNFC-ORI).

Le CSRPN félicite le groupe de travail composé d'experts botanistes de Franche-Comté et de régions limitrophes, réuni autour de ce projet de liste pour la qualité du travail conduit.

Vu la première liste rouge des trachéophytes de Franche-Comté de 2004,
Vu l'avis favorable du Comité UICN en date du 10 mars 2014,

Considérant :

- la prise en compte les données les plus récentes en matière de répartition régionale des espèces de Trachéophytes, données issues en intégralité de la base Taxa (SBFC-CBNFC-ORI) et enrichies des connaissances d'experts en ce qui concerne leur degré de menace,
- l'établissement de la liste rouge conformément aux critères et méthodes formulés par l'UICN dans ses recommandations de 2001 et 2003,
- l'intégration des modifications formulées par le Comité UICN,
- la présentation réalisée par le CBNFC-ORI et la liste présentée à annexer au présent avis,

le CSRPN :

- demande qu'une publication des résultats soit réalisée afin de faciliter leur mise à disposition et l'accès à l'information avec un souci d'homogénéisation rédactionnelle constante des différentes listes rouges,
- demande que soit assurée une préservation efficace de ces taxons notamment grâce à leur prise en compte et leur protection dans les dossiers de protection des espaces naturels, de mise en œuvre de plans de conservation adaptés, lors de l'élaboration d'études d'impacts ou d'évaluations d'incidences établies avant projet et lors d'opérations d'aménagement ou de gestion,
- rappelle que compte tenu de la méthodologie UICN employée, la Liste Rouge validée est une liste *a minima* des espèces menacées en Franche-Comté.

Avis du CSRPN N° 2014-6 : le CSRPN valide la liste rouge régionale pour les espèces de Trachéophytes.



Le Président du CSRPN
Jean-Pierre HEROLD